

# Substances perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (PFAS) : Valeur maximale des résultats dans les eaux brutes destinées à la production d'eau destinée à la consommation humaine

## Situation au 18/03/2026

- Limites communales
- Captages AEP sans données disponibles à ce jour

### Suivi PFAS dans les eaux brutes exploitées pour l'AEP

- Analyse conforme à la limite de qualité des eaux brutes
- Analyse dépassant la limite de qualité des eaux de consommation nécessitant une action correctrice avant mise en distribution
- Analyse non conforme à la limite de qualité des eaux brutes

### Production journalière des captages suivis

- ≤ 10 m<sup>3</sup>/j
- 10 > m<sup>3</sup>/j ≤ 100
- 100 > m<sup>3</sup>/j ≤ 1000
- > 1000 m<sup>3</sup>/j

Limite de qualité dans les eaux brutes  
Somme des PFAS : 2 µg/L

Limite de qualité dans les eaux de consommation  
Somme des PFAS : 0.1 µg/L

ARS Occitanie

26-28 Parc club du Millénaire  
1025, rue Henri Becquerel  
34067 MONTPELLIER

